



*Commission scolaire  
des Draveurs*



# Rapport annuel **2017-2018**



# TABLE DES MATIÈRES

03

Mot du président et de la directrice générale	04
Le profil de la Commission scolaire des Draveurs	05
L'application du code d'éthique et de déontologie et du règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents	05
Des élus impliqués dans la communauté	05
Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école	06
Le conseil des commissaires	08
Décisions du conseil des commissaires	09
Décisions du comité exécutif	12
Motions de félicitations	14
Bilan des réalisations de l'année 2017-2018 liées au plan stratégique et au plan d'action annuel	15
Suivi de la convention de partenariat	16
Des chiffres sur la réussite	18
États financiers sommaires 2017-2018	18
Description des objectifs et des principes de répartition des ressources ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués	19
Quelques événements mémorables de l'année 2017-2018	19



LE PRÉSIDENT,  
**Claude Beaulieu**



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,  
**Manon Dufour**

C'est avec un grand plaisir que nous déposons, au nom du conseil des commissaires, le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs. Le lecteur y trouvera notamment les données les plus récentes au terme de la dernière année de notre convention de partenariat.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, la commission scolaire a procédé à l'élaboration de son Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) qui est en vigueur depuis le 1er juillet. Rappelons que le PEVR, en vertu des nouvelles dispositions de la loi sur l'instruction publique, est en lien avec le plan stratégique ministériel. Consacrant une nouvelle ère en matière de planification et de reddition de comptes, le plan détermine les orientations, les objectifs et les cibles d'une planification stratégique afin de déterminer les actions à poser dans les écoles, les centres et les services pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins des élèves. Son élaboration a été faite en consultant notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves. Chaque établissement de la commission scolaire aura à élaborer son propre projet éducatif au cours de l'année 2018-2019 en tenant compte des orientations du PEVR, de ses particularités propres et des besoins de son milieu.

En 2017-2018, la Commission scolaire des Draveurs a présenté un budget équilibré pour une deuxième année de suite. Notons également une augmentation de la clientèle au secteur de la formation générale des jeunes qui est passé de 16 643 élèves pour l'année scolaire 2016-2017 à 16 980 pour l'année 2017-2018. Subséquemment, le conseil des commissaires a effectué au cours de l'année un exercice de planification de la clientèle sur son territoire qui s'est entre autres concrétisé par le début de la construction de la nouvelle école primaire de Val-des-Monts ainsi que par l'ouverture de la nouvelle école du Cheval-Blanc en septembre 2018.

Le 27 mars dernier, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 166 dans le but d'instaurer un taux de taxe unique pour chacune des régions administratives de la province. Le travail effectué par les présidences des commissions scolaires francophones de l'Outaouais afin que le gouvernement règle le problème d'iniquité de la taxe scolaire a grandement contribué à l'adoption de ce projet de loi. Dans les faits, l'adoption du projet de loi 166 s'est traduite par une économie de plusieurs centaines de dollars pour chaque payeur de taxes.

Soulignons quelques belles améliorations de nos élèves aux épreuves ministérielles. En juin 2018, les taux de réussite de la commission scolaire à l'épreuve de fin d'année de la fin des deuxièmes et troisièmes cycles du primaire en mathématique se sont améliorés par rapport à 2017. Au secondaire, nos élèves font encore belle figure en mathématique avec des taux de réussites supérieurs à ceux du reste du Québec. Globalement, pour tous les examens ministériels du primaire et du secondaire, les élèves de la commission scolaire ont augmenté leur taux de réussite depuis juin 2017 passant d'un taux de 77% à 83%. Cette progression est en bonne partie attribuable au travail des directions d'écoles et des membres du personnel enseignant qui, de plus en plus, utilisent les données issues de la recherche afin d'améliorer leur pratique d'accompagnement d'équipe-école et d'enseignement.

En terminant, nous voulons saluer la qualité de travail de l'ensemble des membres de notre personnel dans les établissements et au centre administratif. De par leur engagement et leur contribution directement ou indirectement au bien-être des élèves, ces personnes permettent que se concrétise au quotidien la mission de la commission scolaire qui consiste à s'assurer que la clientèle jeune et adulte sous sa responsabilité reçoive des services favorisant la réussite éducative de tous. **Bonne lecture!**

Le président  
**Claude Beaulieu**

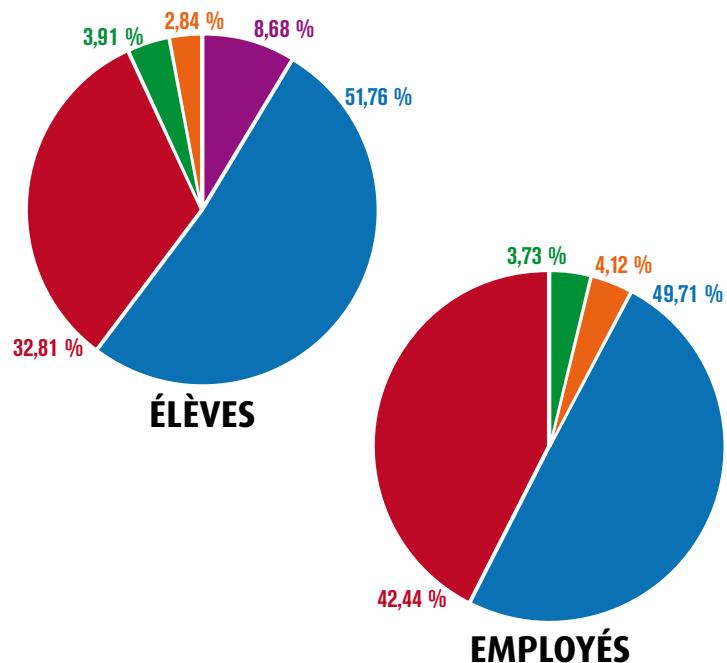
La directrice générale  
**Manon Dufour**



Commission scolaire des Draveurs  
*Découvrir, grandir, devenir*

La Commission scolaire des Draveurs comprend 25 écoles primaires, 4 écoles secondaires, un centre de formation générale pour adultes et un centre de formation professionnelle. Elle comprend également un centre administratif et deux édifices en annexes. En 2017-2018, elle a organisé des services pour répondre aux besoins de 18 210 élèves équivalents temps plein (ETP), dont **57** au préscolaire 4 ans, **1 523** au préscolaire 5 ans, **9 426** au primaire, **5 974** au secondaire, **712** à la formation générale des adultes et **518** à la formation professionnelle.

La Commission scolaire des Draveurs a aussi œuvré à la formation aux entreprises de la région et participé au service régionalisé de la formation professionnelle. La Commission scolaire des Draveurs constitue un agent économique majeur dans la région de l'Outaouais avec ses 2 549 employés dont 1 631 à temps complet et 918 à temps partiel. Parmi les employés à temps complet on dénombre **105** cadres, **1 100** enseignants, **92** professionnels et **334** membres du personnel de soutien. Les employés à temps partiel comprennent **167** enseignants, **3** professionnels et **748** membres du personnel de soutien. À ce nombre, il faut ajouter les quelque 400 employés occasionnels qui évoluent principalement dans le domaine de la suppléance à l'enseignement.



## Des élus impliqués dans la communauté

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, mesdames et messieurs les commissaires de la commission scolaire ont notamment participé aux activités suivantes :

- Soirée de Reconnaissance- Coup de coeur;
- Conférence dans les écoles secondaires
- BBQ annuel de l'école de l'Escalade;
- Soirée Bières et fromages au profit du Grand défi Pierre Lavoie;
- Souper spaghetti du Grand défi Pierre Lavoie;
- Activité de financement au profit de l'AQETA;
- Inauguration d'une plantation d'arbres au Centre des adultes des Draveurs;
- Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- Colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Galas Méritas des écoles secondaires;
- Bals des élèves finissants des écoles secondaires;
- Diverses activités festives dans les établissements.

## L'application du code d'éthique et de déontologie et du règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Draveurs déclare qu'aucun manquement aux règles d'éthique et de déontologie des commissaires n'a été porté à l'attention de Me Manon Chénier qui est la responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie.

En conformité avec le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, la Commission scolaire des Draveurs informe la population que 35 plaintes officielles ont été traitées par le responsable de l'examen des plaintes et que 9 d'entre elles ont fait l'objet d'un rapport présenté aux membres du conseil des commissaires par le protecteur de l'élève.

Le code d'éthique et de déontologie de même que le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents sont accessibles via le site web de la commission scolaire à l'adresse suivante : [www.csdraveurs.qc.ca](http://www.csdraveurs.qc.ca) Une copie de ces documents de même que du rapport annuel peut aussi être transmise sur demande auprès du secrétaire général. Le protecteur de l'élève et sa substitut ont par ailleurs traité quelques dizaines d'appels en lien avec des demandes d'information, le transport scolaire, les services EHDA, les relations avec l'école, les comportements liés à la violence et à l'intimidation ainsi que le service de garde.

Consciente de l'importance d'un climat sain et sécuritaire propice à l'apprentissage, la Commission scolaire des Draveurs a utilisé un outil de consignation des incidents afin de faire un meilleur portrait de leur établissement en lien avec l'identification des actes de violence et d'intimidation au sens de la loi. Avec l'utilisation de l'outil, nous constatons que les déclarations faites par les écoles respectent les attentes du MEES. Les personnes sont habilitées à faire la distinction entre des conflits et des actes de violence ou d'intimidation. Les élèves dénoncent de plus en plus. Les écoles utilisent aussi des sondages auprès des élèves et du personnel afin de vérifier si les élèves se sentent en sécurité à leur école.

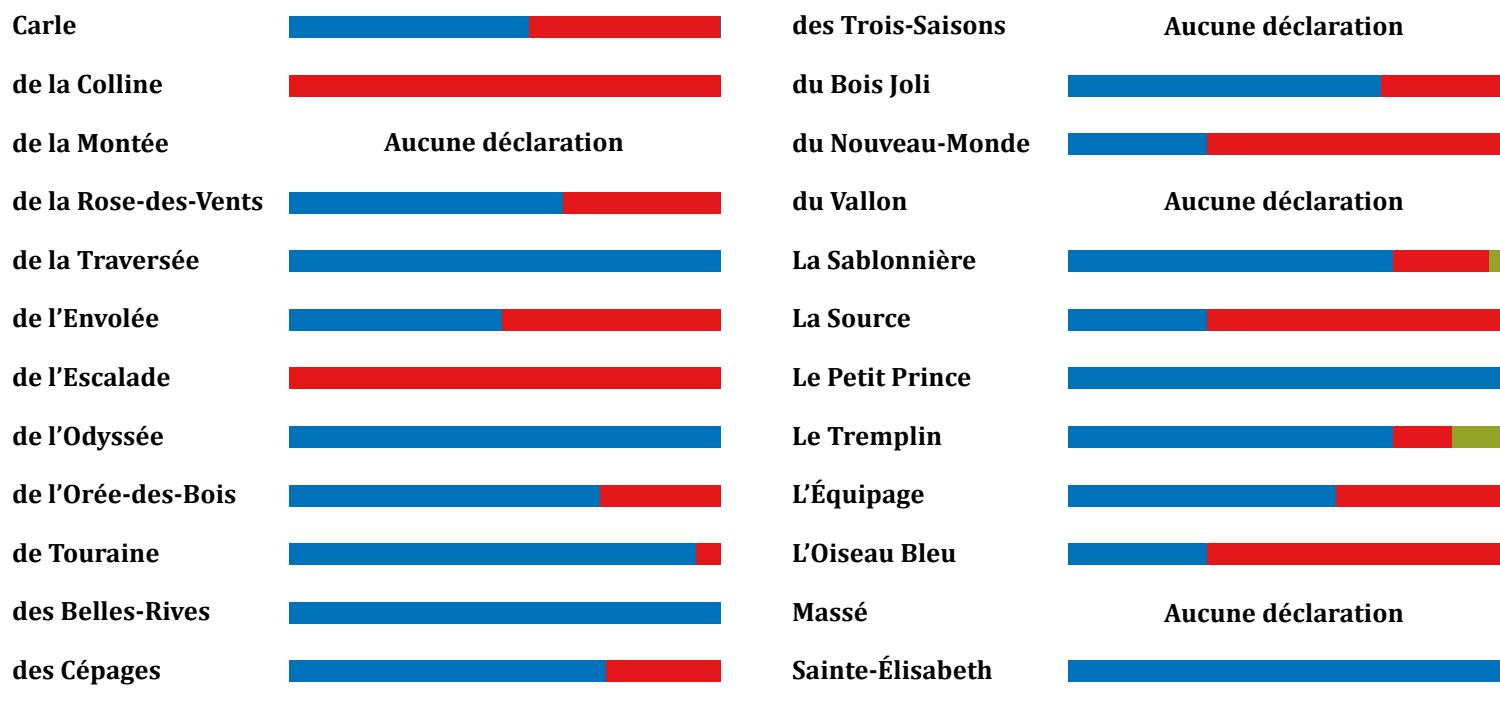
Un acte de **violence** se définit comme suit : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique

(menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion), ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.) exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Un acte d'**intimidation** se définit comme suit : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

## TABLEAU PAR ÉCOLE DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2017-2018

### ÉCOLES PRIMAIRES



■ PHYSIQUE

■ VERBALE

■ ÉCRITE OU ÉLECTRONIQUE

## TABLEAU PAR ÉCOLE DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2017-2018

### ÉCOLES SECONDAIRES

École secondaire du Versant



PHYSIQUE

Polyvalente de l'Érablière



VERBALE

Polyvalente Le Carrefour



ÉCRITE OU ÉLECTRONIQUE

Polyvalente Nicolas-Gatineau



Globalement, les actes de violence et d'intimidation de nature physique représentent plus des 2/3 de toutes les déclarations. À l'opposé, les actes de nature écrites ou électroniques représentent à peine 3% de tous ceux qui ont été rapportés.

De nombreuses interventions sont utilisées dans nos écoles primaires et secondaires pour contrer les gestes de violence et d'intimidation.

#### VICTIMES

- Soutien et accompagnement
- Information et implication des parents
- Référence au personnel professionnel
- Mise en place de mesures de protection

#### AUTEURS

- Soutien et accompagnement
- Information et implication des parents
- Mesures de réparation
- Engagement pour prévenir la répétition

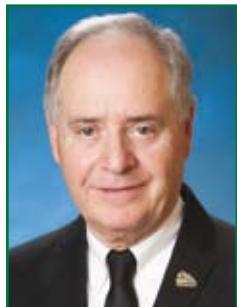
- Référence au personnel professionnel
- Sanction disciplinaire
- Susciter l'engagement des parents
- Suspension
- Appel au service de sécurité publique

#### TÉMOINS

- Soutien et accompagnement
- Référence au personnel professionnel
- Implication des parents

La compilation des établissements a permis de constater que les directions interviennent rapidement dans tous les cas d'intimidation et de violence tant auprès de l'auteur du geste d'agression, de la victime et des témoins comme le veut l'esprit de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Par ailleurs, aucune intervention en lien avec les cas précités n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.





**Claude Beaulieu**  
Président



**Paul Loyer**  
Vice-président  
et Circonscription 3



**Manon Dufour**  
Directrice générale



**Julie Laberge**  
Directrice générale  
adjointe



**Julie Legault**  
Directrice générale  
adjointe



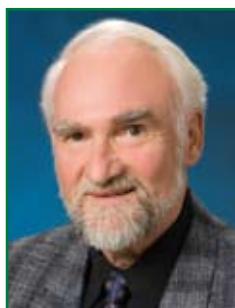
**Christian Laforest**  
Secrétaire général



**Pierre Boucher**  
Circonscription 1



**Ernest Bédard**  
Circonscription 2



**Normand Sylvestre**  
Circonscription 4



**Paul Morin**  
Circonscription 5



**Steve Kirk**  
Vice-président du  
comité exécutif  
et Circonscription 6



**Nathalie Dorais-Pagé**  
Circonscription 7



**Micheline  
Marcotte-Boucher**  
Circonscription 8



**David Pigeon**  
Circonscription 9



**Marie-France Gagnon**  
Circonscription 10



**Annick Tremblay**  
Représentante du  
comité de parents  
(niveau primaire)



**Jérôme Maltais**  
Représentant du  
comité de parents  
(niveau primaire)



**Romain Van Hooren**  
Représentant du  
comité de parents  
(niveau secondaire)



**Valérie Dionne**  
Représentante du comité  
de parents (EHDAAP)

# DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

## Août 2017

Nomination au poste de direction à l'école de la Traversée  
 Nomination au poste de direction adjointe à l'école La Source;  
 Nomination au poste de direction adjointe à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau;  
 Nomination au poste de direction adjointe aux écoles du Bois Joli et de l'Odyssée;  
 Nomination au poste de direction adjointe aux écoles du Vallon et Massé;  
 Nomination au poste de direction adjointe à l'École secondaire du Versant;  
 Nomination au poste de direction adjointe à l'école de l'Envolée;  
 Approbation du plan d'action de la directrice générale au regard des attentes signifiées pour l'année 2017-2018;  
 Modification de l'organigramme administratif 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs  
 Nomination d'un substitut au comité des relations professionnelles;  
 Entérinement des coûts supplémentaires – Mesure Maintien des bâtiments – Imperméabilisation des fondations – École des Trois-Saisons (édifice Lavictoire)  
 Entérinement des coûts supplémentaires – Mesure Réfection et transformation des actifs (bâtiments) – Stabilisation de la fondation et réfection d'une classe de maternelle – École La Sablonnière  
 Entérinement des coûts supplémentaires – Mesure Maintien des bâtiments – Réparation du perron de béton et modification de portes d'issues – École L'Équipage  
 Procèdent à la radiation du compte à recevoir du dossier numéro 65016 au montant de 41,46 \$ en capital ainsi que des intérêts s'y rattachant;

## Octobre 2017

Prennent acte des états financiers 2016-2017 de la Commission scolaire des Draveurs;  
 Nomination d'un responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles commis par les employés de la Commission scolaire des Draveurs;  
 Entérinement de la soumission de la firme **Industries CAMA (4198191 Canada Inc.)**, pour l'enlèvement de l'entreplafond amianté au centre administratif.  
 027 Acceptent la demande d'autorisation pour le ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (mddecc) pour un prélèvement d'eau assujetti en vertu de l'article 31.75 de la loi sur la qualité de l'environnement – pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts ;

028 Entérinement du mandat confié au CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques par un appel d'offres public.

Demandent au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'ajout d'espace dans le cadre du plan Québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 pour l'agrandissement du centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.

Autorisent la modification des documents d'appels d'offres dans le cadre des mesures *Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien* pour les projets de l'année scolaire 2017-2018, afin de prolonger la période de validité des soumissions de 45 jours à 90 jours.

Procèdent à la radiation des sommes à percevoir composée de 2 713,78 \$ en capital ainsi que des frais et des intérêts s'y rattachant en date de la présente résolution;

Confirment son affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2017-2018 et paie à cet égard l'équivalent de 0.71\$ per capita de la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2017;

Adoptent que la rémunération des élus soit telle que présentée;

## Décembre 2017

Prennent acte du dépôt du rapport du protecteur de l'élève pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017;

Conviennent à un plan d'action avec la direction générale dans le but d'assurer un suivi optimal des décisions prises par le conseil des commissaires en ce qui a trait aux recommandations du protecteur de l'élève;

Acceptent la soumission de la firme Boless inc. pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts;

Nomination d'un commissaire de la circonscription numéro 7 de la Commission scolaire des Draveurs, et ce, à compter du 22 décembre 2017 jusqu'à la prochaine élection générale.

Entérinement des coûts pour le projet d'enlèvement de l'entreplafond amianté au centre administratif.

Modification de l'organigramme 2017-2018 pour ainsi convertir le poste d'agent d'administration en un poste de coordonnateur au Service des ressources financières;

Publication de la carte professionnelle des commissaires Paul Morin et Normand Sylvestre pour l'activité brunch de Noël pour le centre d'éducation des adultes des Draveurs.

Publication de la carte professionnelle du commissaire David Pigeon pour l'activité déjeuner partage de Noël à l'école des Trois-Saisons

Entérinement – Nomination au poste de coordination au Service des ressources financières

Nomination de la commissaire ou du commissaire de la circonscription no.2 de la Commission scolaire des Draveurs

Formation du comité exécutif (poste vacant)

Révision budgétaire 2017-2018

Reconduction du mandat d'audit externe pour l'exercice 2017-2018

Signataires des comptes bancaires Desjardins

Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire 2018-2022

Modification à la politique 55-41-01 «Politique locale de gestion des cadres»

Désignation de la personne responsable d'émettre des demandes de licences à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de permettre à la commission scolaire d'organiser des levées de fonds par l'entremise de tirages

Entérinement des coûts supplémentaires – Mesure Maintien des bâtiments – Enlèvement de l'entreplafond amiante – Centre administratif

Entérinement de la signature du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Aménagement des cours de l'école des Trois-Saisons – Édifices Lavictoire et St-Pie X)

Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Fabrique de la paroisse Sainte-Élisabeth – Utilisation des terrains

Reconnaissance de marché ontarien de proximité à la région de l'Outaouais

Offre des cours à temps partiel dans le cadre de programmes d'études en formation professionnelle menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles ou d'une attestation de spécialisation professionnelle

Demande de révision de la date des prochaines élections scolaires

Nomination des délégués et substituts 2017-2018 à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Candidature à l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec 2017-2018

Participation de la commissaire madame Valérie Dionne à la soirée «Bières et fromages» pour le Grand défi Pierre Lavoie

## Février 2018

Félicitations / Nomination à la direction à l'école de la Montée

Félicitations / Nomination à la direction au Service du secrétariat général et des communications

Félicitations / Nomination à la direction au Service des ressources éducatives

Désignation du responsable du suivi des dénonciations d'actes répréhensibles commis par les employés de la Commission scolaire des Draveurs

Calendrier scolaire 2018-2019, primaire et secondaire

54-10-01 Politique sur les saines habitudes de vie

Dépôt et présentation du rapport annuel de la Commission scolaire des Draveurs 2016

Reconduction du contrat – Services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles – La firme d'architectes, *Lapalme Rheault Architectes et Carrier, Savard, Labelle & Associés (LRAA +ACSL)* pour l'année scolaire 2018-2019

Reconduction du contrat – Services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles - La firme d'ingénieurs en structure, aménagement extérieur et ingénierie des sols, *Cima+ Partenaire de génie* pour l'année scolaire 2018-2019

Reconduction du contrat – Services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles – La firme d'ingénieurs en mécanique et électricité, *WSP Canada Inc.* pour l'année scolaire 2018-2019

Adjudication du contrat – Mesure 50624 Réfection et transformation des actifs (bâtiments) – Réfection des salles de toilettes phase 1 – École Polyvalente Le Carrefour

Entérinement d'une radiation de comptes taxe scolaire

Participation du commissaire Paul Morin à l'activité «Souper bénéfice 1000 km Grand défi Pierre Lavoie»

Publication de la carte professionnelle du commissaire David Pigeon pour l'activité album des finissants à l'école Brébeuf

## Avril 2018

Présidence d'élection en vue de l'élection scolaire du 4 novembre 2018 - Nomination

Politique Admission et inscription annuelle des élèves

Modifications à la Politique 55-41-01 «Politique locale de gestion des cadres»

Adjudication du contrat – Mesure Résorption de déficit d'entretien – Réfection de la toiture – École de la Montée

Adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection des bassins de toiture B2, B3 et B4 – École de l'Escalade

Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de tuiles de plafonds amiante des secteurs 401 et 700 – École Polyvalente Nicolas-Gatineau

Adjudication de contrat – Service d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire autorisé

Signature du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Aménagement de la cour de l'école Le Petit Prince

Entérinement - Participation de commissaires pour la 9<sup>e</sup> édition Dégustation Chocolatée de l'AQETA

Publication de la carte professionnelle de la commissaire Marie-France Gagnon pour le livre des finissants de l'école Brébeuf

Publication de la carte professionnelle de la commissaire Micheline Marcotte Boucher pour la 15<sup>e</sup> édition du BBQ annuel de l'école de l'Escalade

Publication de la carte professionnelle du commissaire Paul Loyer pour le bal des finissants de l'école du Vallon

Nomination du responsable organisationnel de la sécurité de l'information

Nomination d'un coordonnateur organisationnel de gestion des incidents

Publication de la carte professionnelle du commissaire Steve Kirk pour le livre des finissants de l'école L'Oiseau Bleu

Publication de la carte professionnelle du commissaire Steve Kirk pour l'achat d'un appareil à maïs soufflé à air chaud de l'école L'Oiseau Bleu

## Mai 2018

Félicitations – Nomination à la direction adjointe à l'école Polyvalente de l'Érablière

Entérinement – Nomination au poste de direction adjointe à l'École secondaire du Versant

Entérinement – Nomination au poste de coordination au Service des ressources financières

Adjudication du contrat – Mesure Résorption du déficit d'entretien – Désamiantage du vide sanitaire – École de la Traversée (édifice Sainte-Marie-Goretti)

Adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de 5 bassins de toitures et des unités de ventilation (phase 1) – École Massé

Adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Resurfaçage des bassins des secteurs 100-200-300 phase 3 – École Polyvalente Le Carrefour

Adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réparation aux fissures dans les murs de la fondation et remplacement de l'escalier sud – École du Nouveau-Monde (édifice Monseigneur Lemieux)

Adjudication du contrat – Mesure Maintien de bâtiments – Remplacement de mobilier intégré et de la tuyauterie des urinoirs – École de l'Envolée

Entérinement – Les placements Rivière Gatineau incorporée – Servitude personnelle de passage – Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais (édifice Maloney)

Entérinement pour l'achat de pupitres de chaises et de tables pour dineurs – École primaire du parc du Cheval Blanc

Critères d'affectation des directions d'établissement 2018-2019 de la Commission scolaire des Draveurs (dépôt ultérieurement)

Organigramme 2018-2019 de la Commission scolaire des Draveurs (dépôt ultérieurement)

Plan de l'effectif cadre 2018-2019 de la Commission scolaire des Draveurs (dépôt ultérieurement)

Politique 52-02-01 – Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire) – Dérogation traitement demande d'inscription dans une autre école

Reconduction du contrat : Programme d'aide aux employées et employés reconduction de gré à gré pour l'année scolaire 2018-2019

## Juin 2018

Évaluation de la directrice générale

Plan d'action de la directrice générale au regard des attentes signifiées pour l'année scolaire 2018-2019

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Draveurs 2018-2021

Actes d'établissement 2018-2019 pour chacun des établissements

Modifications aux règles de régie interne du CCSEHDAA

Adoption du budget 2018-2019 de la Commission scolaire des Draveurs (document déposé sur le Portail)

Adjudication du contrat – Mesure réfection et transformation des bâtiments - Modification de la salle du compacteur à déchets – École secondaire du Versant

Amendement au protocole d'entente pour l'aménagement d'une surface synthétique entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – École Polyvalente Le Carrefour

Amendement au protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux

Amendement à la politique 57-01-01 Règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de construction, de services et de travaux de construction

Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre de la mesure des combos numériques SAR-220-2018 de Collecto services regroupés en éducation (Collecto) - Adhésion

Participation de commissaire au bal de finissantes et finissants 2017-2018 de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau

# DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

## Août 2017

Calendrier d'examen des comptes

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 1er juin au 16 juillet 2017

## Octobre 2017

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 17 juillet au 24 septembre 2017

## Décembre 2017

Amendement à l'entente nationale Fédération autonome de l'enseignement (E6) 2015-2020 – Modifications apportées au paragraphe A) de la clause 6-7.03

Amendement à la convention collective Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (P1) 2015-2020 – Lettre d'entente No. 3

Adjudication du contrat – Construction d'une école primaire – Parc du Cheval-Blanc – Fournitures et services pour l'installation de fibres optiques

Reconducton du contrat de services – Entretien des espaces verts aux établissements du secteur Ouest

Reconducton du contrat de services – Entretien des espaces verts aux établissements du secteur des écoles secondaires

Reconducton du contrat de services – Entretien des espaces verts aux établissements du secteur rural

Reconducton du contrat de services – Entretien des espaces verts aux établissements du secteur Centre

Reconducton du contrat de services – Entretien des espaces verts aux établissements du secteur Est

Amendement au règlement 57-13-02 « Utilisation et tarification des espaces de stationnement pour tous les établissements dont la Commission scolaire des Draveurs est propriétaire ou locataire – Édifice Brébeuf»

Projets spéciaux gérés par le comité exécutif – Du Vallon

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 25 septembre au 12 novembre 2017

## Janvier 2018

Adjudication du contrat – Mesure 50624 – Mise aux normes et modernisation de l'ascenseur – École L'Oiseau Bleu

Projets spéciaux gérés par le comité exécutif

- Centre d'éducation des adultes des Draveurs (2)
- Le Petit Prince

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 13 novembre au 20 décembre 2017

## Avril 2018

Adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Appel d'offres public – Secteur 1

Adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Appel d'offres public – Secteur 2

Adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Appel d'offres public – Secteur 3

Adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – Appel d'offres public – Secteur 4

Adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection du bassin de toiture D8 – École Polyvalente Nicolas-Gatineau

Reconducton du contrat de services – Location de bennes à ordures, collecte et transport des matières résiduelles pour tous les établissements sur le territoire de la Ville de Gatineau et de la municipalité de Cantley

Reconducton du contrat – Entretien et inspection du système d'alarme incendie et gicleurs – Ensemble des établissements

Reconducton du contrat – Entretien et surveillance du système d'alarme intrusion – Ensemble des établissements

Reconducton du contrat – Entretien et inspection des ascenseurs

Projets spéciaux gérés par le comité exécutif

- La Sablonnière
- L'Orée-des-Bois
- Nicolas-Gatineau
- de l'Érablière
- Brébeuf
- de l'Escalade
- des Cépages
- de la Traversée
- de Touraine

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 21 décembre 2017 au 11 mars 2018

## Mai 2018

Reconducton du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur A (centre administratif, des Trois-Saisons et Polyvalente Nicolas-Gatineau)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur B (Carle et centre de formation professionnelle Compétences Outaouais (C.F.P.C.O.)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur D (centre Nouvel-Horizon, du Nouveau-Monde et Polyvalente Le Carrefour)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur E (centre L'Escale, La Source, L'Oiseau Bleu et du Versant)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur F (de l'Odyssée, de la Montée, de l'Escalade et des Cépages)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur G (de la Traversée, La Sablonnière, des Belles-Rives et du Bois Joli)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur H (du Vallon, Massé, Le Petit Prince et Polyvalente de l'Érablière)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur I (L'Équipage)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur J (de la Colline)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur K (de Touraine, Le Tremplin, Saint-Cœur-de-Marie et Sainte-Bernadette (S.R.F.P.O.)

Reconduction du contrat de services – Déneigement des stationnements et des aires de circulation aux établissements du secteur L (Sainte-Élisabeth, de la Rose-des-Vents et de l'Orée-des-Bois)

Adjudication du contrat – Mesure Résorption du déficit de maintien – Réfection des bassins de toiture A1 et A2 – École des Trois-Saisons (édifice Lavictoire)

Entérinement pour l'achat de mobilier – École primaire du parc du Cheval-Blanc

Projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2018-2019

Projets spéciaux gérés par le comité exécutif

- de la Colline

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 12 mars 2018 au 8 avril 2018

## Juin 2018

Reconduction du contrat des assurances générales

Reconduction du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre la Commission scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3

Reconduction du contrat – Sécurité et gardiennage – Groupe de sécurité Garda SENC pour l'année scolaire 2018-2019

Entérinement du contrat d'entretien et suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau dans les écoles en milieu rural de la Commission scolaire des Draveurs

Adjudication du contrat – Mesure embellissement des cours d'école – Ajout de deux structures de jeux – École des Belles-Rives

Adjudication du contrat – Services spécialisés pour l'entretien sanitaire – École de Touraine (Riviera) et Saint-Cœur-de-Marie

Projets spéciaux gérés par le comité exécutif

- L'Oiseau Bleu
- de la Montée
- du Nouveau-Monde
- Carle
- de l'Odyssée

Approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 9 avril au 27 mai 2018

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, mesdames et messieurs les commissaires ont adressé les motions de félicitations suivantes aux personnes suivantes :

Motion de félicitations – Au personnel et aux élèves du Centre d'éducation des adultes des Draveurs de même qu'à tous les partenaires de la commission scolaire qui ont permis la concrétisation de ce beau projet de plantation d'arbres aux abords des deux édifices.

Motion de félicitations – À tous les élèves de l'école de la Colline pour avoir reçu le prix Émilie Bierre 2017 décerné par la Fondation Jasmin Roy.

Motion de félicitations – École du Bois Joli pour son initiative et de remercier les brigadiers adultes qui agissent à titre de bénévoles de même que les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> années qui les assistent dans le cadre de la mise en œuvre du projet Trottibus.

Motion de félicitations – Mme Dorais-Pagé pour les excellents services qu'elle a offerts à la Commission scolaire des Draveurs, à ses élèves et à leurs parents durant les quelque onze années où elle a agi à titre de présidente du comité de parents.

Motion de félicitations – M. Claude Beaulieu pour avoir largement contribué à l'avènement du Projet de loi 166 ayant pour principal objectif de mettre en place un taux de taxe unique par région, et ce, dans le but d'enrayer définitivement le problème de l'iniquité de la taxe scolaire qui sévit notamment auprès des jeunes familles francophones de la région.

Motion de félicitations – Aux élèves et au personnel de la Commission scolaire des Draveurs qui ont pris part aux journées de la persévérence scolaire (JPS)

Motion de félicitations – Au personnel de l'unité 6 de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau pour avoir organisé un repas de Noël pour ses élèves.

Motion de félicitations – Aux membres de son comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis à plus de 1000 élèves de vivre une expérience unique et mémorable dans le cadre de la 29<sup>e</sup> édition des Choralies.

Motion de félicitations – Au personnel et aux élèves de la classe de langage de Madame Nancy Laframboise de l'École Le Petit Prince qui ont remporté le Prix de reconnaissance en lecture du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Motion de félicitations – Au personnel des ressources éducatives qui ont remporté le Prix de reconnaissance en lecture du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Motion de félicitations – À l'élève de Secondaire 5 Félix Meunier de la Polyvalente Nicolas-Gatineau qui a remporté le prix IEEE Canadian Foundation - Éloi Ngandui lors de la SUPER EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018.

Motion de félicitations – Aux élèves de secondaire 5 Karen Andrea Martinez Zarate et Zachary Leduc de l'École secondaire du Versant qui ont été sélectionnés lors de la SUPER EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018 afin d'assurer le rayonnement du Québec lors de l'Expo-sciences pancanadienne qui se tiendra du 12 au 19 mai 2018 à l'Université Carleton à Ottawa.

Motion de félicitations – Aux membres de l'OPP de l'école de la Montée pour l'organisation d'un BBQ qui a su rejoindre la communauté.

Motion de félicitations – À l'école Carle pour l'obtention de la bannière «École certifiée pacifique»



# BILAN DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017-2018 LIÉES AU PLAN STRATÉGIQUE ET AU PLAN D'ACTION ANNUEL

15

## Orientation 1 : Maintenir le développement pédagogique au service de la réussite éducative de chaque élève

- Accroissement du travail en communauté d'apprentissage professionnelle.
- Accroissement du travail en communauté de pratique en collaboration avec madame Lyne Leblanc et le Projet CAR de la Fondation Lucie et André Chagnon.
- Poursuite du projet Escouade FP et organisation d'une journée portes ouvertes au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.
- Orchestration d'une panoplie d'activités en lien avec les Journées de la persévérence scolaire.
- Poursuite du projet *Garde ça pour toi* au secondaire.
- Déploiement d'un outil servant à accompagner les directions d'école dans l'analyse des résultats de leurs élèves.
- Préparation de l'ouverture de l'école primaire du Cheval-Blanc ainsi que la production du nouveau guide des territoires pour l'année scolaire 2018-2019.
- Soutenir les directions d'établissements dans la passation du questionnaire sur les saines habitudes de vie des élèves.
- Initiation des travaux relatifs au déploiement d'un outil servant à accompagner les directions d'école dans l'analyse des résultats de leurs élèves.
- Préparation de l'ouverture de l'école primaire internationale.

## Orientation 2 : Être un partenaire engagé et inspirant au sein de notre communauté

- Octroi du contrat de construction d'une nouvelle école primaire à Val-des-Monts.
- Livraison au printemps 2018 de la nouvelle école primaire dans le secteur du parc du Cheval-Blanc.
- Signature de protocoles d'entente avec la Fabrique de la Paroisse Sainte-Élisabeth et les Placements Rivière Gatineau.
- Organisation de la campagne Centraide Outaouais pour l'ensemble du personnel de la commission scolaire.
- Atteinte des objectifs sur l'équité de la taxe scolaire.
- Formation des membres des conseils d'établissements sur l'utilisation des mesures.
- Orchestration d'un vaste processus de consultation relativement à la planification de la répartition de la clientèle pour les années à venir.
- Valorisation de l'offre de services de la commission scolaire par l'entremise de communiqués et de parutions dans La Plume étudiante de l'Outaouais.
- Accueil accru d'élèves réfugiés et de nouveaux arrivants.
- Visite de différents salons de l'emploi en collaboration avec les commissions scolaires francophones de l'Outaouais.

## Orientation 3 : Favoriser, valoriser et enrichir la mise à jour des compétences professionnelles

- Formation en enseignement efficace.
- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'insertion professionnelle incluant une offre de formation portant sur la gestion de classe, l'évaluation, l'accueil de la différence de l'élève et la gestion des apprentissages et le soutien au mentorat.
- Formation FAM (flexibilité, adaptation et modification).
- Ajout d'expertise en orthophonie.
- Diverses formations axées sur les stratégies efficaces d'enseignement et l'approche R à I (réponse à l'intervention).
- Formation portant sur la robotique.
- Formation portant sur l'exploitation du tableau numérique interactif.
- Formation portant sur la progression des apprentissages.
- Formation portant sur le processus de dotation en collaboration avec la firme EPSI.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources humaines et le mouvement du personnel enseignant.
- Formation axée sur l'organisation des services de garde.
- Poursuite du programme portant sur les saines habitudes de vie.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources matérielles dont SIMACS (Système informatique des maintiens des actifs des commissions scolaires) et REPEQ (Réseau des professionnels de l'électricité du Québec).
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources financières portant notamment sur la gestion budgétaire, les cartes d'approvisionnement, la conciliation bancaire, l'émission des relevés fiscaux, la paie, les prévisions budgétaires, le recouvrement, etc.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources informatiques, de la clientèle et du transport dont les dossiers d'élèves, l'entretien des données descriptives, la gestion des sites web, l'utilisation des photocopieurs, etc.

## Orientation 4 : Demeurer une organisation centrée sur la mise en œuvre de solutions novatrices et efficaces

- Initiation du projet d'interconnexion des réseaux informatiques des commissions scolaires de la région.
- Mise en œuvre de solutions novatrices en lien avec la gestion des importants surplus de clientèle dans plusieurs écoles.
- Suivi du rapport d'inspection concernant la caractérisation pour une saine gestion sécuritaire de l'amiante.
- Suivi des exigences ministérielles relativement aux différentes mesures :
  - Maintien du bâtiment;
  - Résorption du déficit de maintien;
  - Réfection transformation des bâtiments
  - Embellissement des cours d'école;
  - Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées
- Automatisation et mise-à-jour de certains outils pour le support aux établissements.
- Passage à Office 365.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et au mode de gestion instauré en 2009 entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les commissions scolaires, la présente section du rapport rend compte des résultats obtenus en fonction des buts visés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat 2012-2016.

La reddition de comptes qui suit présente succinctement, mais significativement les résultats obtenus dans le cadre des cinq buts visés par la convention de partenariat. Rappelons que cette dernière est assortie de façon conséquente et complémentaire de conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la commission scolaire et chacun de ses établissements.

## But 1

### L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

La cible ministérielle de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans pour la Commission scolaire des Draveurs a été fixée à 74% d'ici 2020. Conséquemment, le premier objectif du **But 1** de la convention de partenariat 2012-2016 vise l'augmentation du taux de diplomation et de qualification qui se situait à 61,9% en 2008 à partir de la cohorte d'élèves qui étaient inscrits en 1<sup>ère</sup> secondaire en septembre 2001. À cet égard, la cible pour juin 2016 était de 68%. Nous avons clairement atteint la cible avec un taux de 70,6%.

Cohorte 2007	Cohorte 2008	Cohorte 2009	Cible ministérielle 2019-2020
Situation 2014	Situation 2015	Situation 2016	
Juin 2014	Juin 2015		
69.8%	70.9%	70.6%	74%
Filles : 73.4%	Filles : 73.4%	73.8%	
Garçons : 66%	Garçons : 69.1%	67.5%	

Source MEES Charlemagne

Le second objectif du **But 1** vise la diminution du taux d'abandon scolaire en formation générale des jeunes, le faisant passer de 32,4% en 2007-2008 à 20% en 2015-2016.

Le tableau ci-dessous nous démontre l'atteinte de notre objectif avec un taux de 17,3% en 2015-2016.

Situation 2013-2014	Situation 2014-2015	Situation 2015-2016
18.1%	15.4%	17.3%

Ainsi, la commission scolaire a non seulement atteint, mais dépassé les deux objectifs reliés au premier but de sa convention de partenariat.

## But 2

### L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Le premier objectif du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de français lecture à la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. À cet égard, on visait un taux de réussite de 81% en juin 2016 et on a atteint 85% en juin 2018.

Le deuxième objectif du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture des élèves à la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Alors que la cible était de 86% pour l'année scolaire 2015-2016, la commission scolaire a enregistré un taux de réussite de 89% en juin 2018!

L'objectif 3 du **But 2** de la convention de partenariat est d'augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture de 5<sup>e</sup> secondaire. Les données de départ témoignaient d'un taux de réussite de 75% en juin 2012 avec une cible de 77% pour l'année 2015-2016. En juin 2018, la commission scolaire affichait un taux de réussite de 79%. Ainsi, après avoir atteint son objectif en 2016, la commission scolaire a continué de s'améliorer en 2017-2018.

L'objectif 4 du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle en français écriture de 5<sup>e</sup> secondaire. Pour l'année scolaire 2017-2018, la commission scolaire a atteint un taux de réussite de 70%, à égalité avec la moyenne régionale.

Les belles réussites évoquées ci-dessus sont attribuables à plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est raisonnable de prétendre que la création d'équipes collaboratives, le travail en communauté d'apprentissage et en communauté de pratique, l'harmonisation des pratiques de correction et d'évaluation et le suivi individualisé des élèves plus vulnérables ont généré les résultats escomptés! Sont aussi dignes de mention la valorisation de l'évaluation en soutien à l'apprentissage et le suivi de la progression des apprentissages. Plus spécifiquement en français, l'enseignement de stratégies et de connaissances prodigué aux élèves dans le but de les amener à réaliser des projets d'écriture semble avoir répondu à leurs besoins.

## But 3

### L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Le premier objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de qualification des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire. À cet égard, on visait une augmentation de 2,5% d'ici juin 2016. Bien que nous ne disposions malheureusement pas de cette donnée au moment d'écrire ces lignes, en juin 2015, le taux de qualification des élèves inscrits en métier semi-spécialisé avait déjà augmenté de 6,2%. Ainsi tout porte à croire que la Commission scolaire des Draveurs dépassera son objectif. Malgré tout, la formation de ces jeunes demeure un défi pour l'organisation si bien qu'on envisage maintenant des stratégies plus ambitieuses pour rencontrer les besoins de cette clientèle, notamment celle de la création d'un centre de qualification qui leur sera consacré en exclusivité.

Le deuxième objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de participation des écoles aux activités proposées dans le plan de la *Stratégie régionale d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais*. Cet objectif a été atteint en juin 2016 avec un taux de participation de 100% des établissements.

## But 4

### L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

L'objectif 1 du **But 4** de la convention de partenariat porte sur la réduction du nombre d'actes d'intimidation et de violence signalés à la Direction générale. En 2017-2018, chacun des établissements d'enseignement primaire et secondaire de la Commission scolaire des Draveurs a complété un bilan de la mise en oeuvre de son plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ce bilan a permis aux écoles de bonifier leur plan de lutte en prévision de l'année en cours.

La cible qui avait été établie en 2015-2016 visait une réduction de 30% des gestes de violence et d'intimidation en fonction du nombre qui avait été répertorié en 2012-2013, soit 180. Pour que cette cible soit atteinte, le nombre de gestes de violence et d'intimidation portés à l'attention du directeur général en 2017-2018 devait donc être inférieur à 126. Or, dans les faits, 399 incidents ont été répertoriés l'an dernier, soit environ le triple de la cible qui avait été établie pour juin 2016.

Cependant, au-delà des apparences, ce constat peut s'avérer très positif. En effet, en 2012-2013, suivant l'adoption de la Loi 56, les intervenants des milieux scolaires s'étaient approprié de manière très asymétrique la procédure qui était alors nouvelle en ce qui a trait à la consignation des gestes de violence et d'intimidation. Au fil des ans, avec l'aide du Service des ressources éducatives, les divers intervenants des écoles ont développé des mécanismes qui leur permettent désormais de colliger de façon beaucoup plus rigoureuse et efficace les gestes de violence et d'intimidation vécus dans les milieux. Qui plus est, les jeunes dénoncent de plus en plus les gestes inacceptables dont ils sont témoins, ce qui en soi est aussi très positif. Bref, pour les raisons évoquées ci-dessus, la commission scolaire considère qu'il est raisonnable de penser que cette hausse considérable des gestes répertoriés n'est guère représentative de la réalité.

L'objectif 2 du **But 4** est en lien avec l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Cet objectif est atteint depuis déjà quelques années avec des initiatives comme celles du sondage Propel.

## But 5

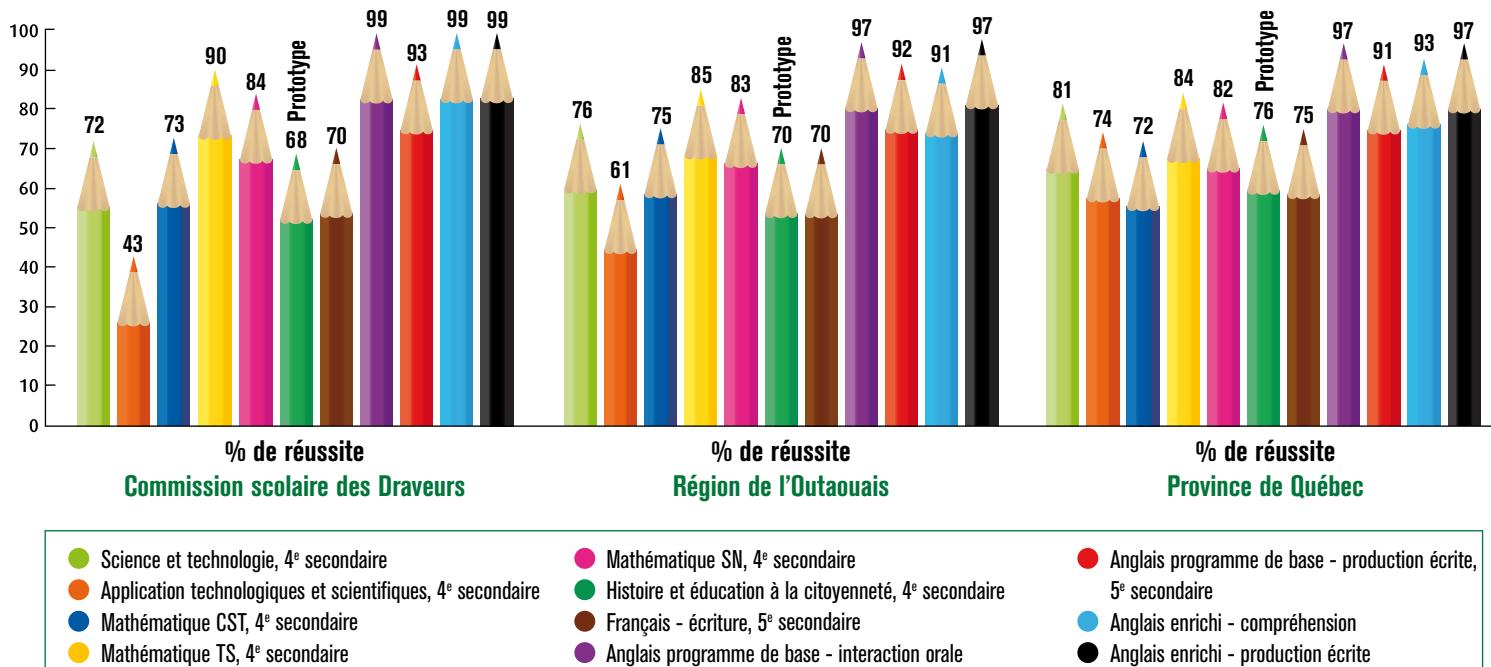
### L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Le seul objectif du **But 5** de la convention de partenariat vise l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en continuité avec la formation générale des jeunes. En 2010-2011, on en comptait 84 et on espérait accueillir 102 élèves de plus au cours de l'année 2015-2016. À cet égard, notre cible n'a pas été atteinte puisqu'on a accueilli 73 élèves en provenance du secteur jeunes.

De façon générale, il appert que la plupart des élèves passent d'abord par le secteur de la formation générale des adultes pour ensuite intégrer la formation professionnelle, mais il importe de préciser que chez les moins de 20 ans, ce passage s'effectue le plus souvent en continuité, c'est-à-dire sans abandon scolaire.

# DES CHIFFRES SUR LA RÉUSSITE

## Résultats des élèves de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaires aux épreuves ministérielles uniques de juin 2018



Résultats à l'examen unique seulement, sans tenir compte de la composante « résultat durant l'année ».

# ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES 2017-2018

## ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

### REVENUS

Subventions	140 768 988 \$	70%
Taxe scolaire	40 700 501 \$	20%
Autres revenus	19 321 621 \$	10%
<b>200 791 110 \$</b>	<b>100%</b>	

### CHARGES

Enseignement et formation	95 668 246 \$	47%
Soutien à l'enseignement	48 450 444 \$	24%
Service de garde et transport	21 899 703 \$	11%
Administration	7 090 994 \$	3%
Biens meubles et immeubles	21 748 197 \$	11%
Financement	3 477 578 \$	2%
Autres charges	4 505 608 \$	2%
<b>202 840 770 \$</b>	<b>100%</b>	

### DÉFICIT

**(2 049 660) \$**

## SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2018

ACTIFS FINANCIERS	42 302 253 \$
PASSIFS	(185 142 545) \$
DETTE NETTE	(142 840 292) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	<u>151 503 300 \$</u>

### EXCÉDENT ACCUMULÉ\*

8 663 008 \$

* Pour calculer les surplus libres, il faut exclure de l'excédent accumulé:	
<i>La valeur comptable nette des terrains</i>	<i>(9 407 240) \$</i>
<i>La subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs</i>	<i>(5 716 292) \$</i>

(6 460 524) \$

### SURPLUS LIBRES

0 \$

La Commission scolaire des Draveurs établit les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives et aux comités de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements, des inégalités sociales et économiques auxquelles ces derniers sont confrontés, de la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre, ainsi que des conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la commission scolaire et ses établissements.

L'objectif premier de la commission scolaire est d'optimiser les ressources financières dont elle dispose pour la réalisation de sa mission éducative. La Commission scolaire des Draveurs tient également à s'assurer que ses divers comités et ses unités administratives disposent des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement.

La mission de la commission scolaire consiste à organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'école publique sur son territoire. La Commission scolaire des Draveurs exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la

gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose. Pour mener à bien sa mission, la commission scolaire mise notamment sur l'autonomie de gestion et la transparence. Les directions des unités administratives sont quant à elles imputables de leur gestion budgétaire et l'équilibre entre les revenus et les dépenses est visé en tout temps.

Dans le but de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves, dans le cadre de la répartition de ses ressources aux établissements primaires et secondaires, la Commission scolaire des Draveurs tient notamment compte du nombre d'élèves et de leurs codes de difficulté de même que la superficie des édifices et leur indice de vétusté. Au niveau du primaire, la commission scolaire tient également compte du nombre d'édifices par établissement, des indices de défavorisation, des revenus de location de salles, du nombre d'élèves fréquentant les services de garde et des particularités géographiques des établissements.

En ce qui concerne le Centre d'éducation des adultes des Draveurs et le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, dans la mesure où les subventions qui leur sont octroyées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur leur sont transmises directement, les critères de répartition de ces deux établissements sont basés sur les règles budgétaires et sont gérés par les directions de centre de façon à favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves.

## QUELQUES ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DE L'ANNÉE 2017-2018



Véronique Lapierre de la Polyvalente de l'Érablière, Andrea Martinez Zarate de l'école secondaire du Versant ainsi que Gabryel Marin-Benoit ont reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse.



Élèves et personnels de l'École du Vallon lors de la réalisation du projet « 100 % Filles ».



La Commission scolaire des Draveurs honore ses élèves modèles de persévération et de réussite scolaire en lors remettant l'Ordre du mérite scolaire.



La Commission scolaire des Draveurs remet un chèque de 57 310 \$ à l'organisme Centraide Outaouais.



Des élèves de l'École du Boisjoli au lancement officiel du Trottibus.



Des élèves de la Polyvalente Nicolas-Gatineau lors du défi des 30 heures de la faim.



Les élèves et le personnel du Centre d'éducation des adultes des Draveurs inaugurent la plantation d'arbres.



Présentation du projet «de la terre à la terre» dans le cadre du virage vert à la Polyvalente Nicolas-Gatineau.



Le commandant général de la Sureté du Québec, Louis Bergeron, a pris le petit-déjeuner avec des élèves de l'École le Tremplin.



La Commission scolaire des Draveurs honore ses élèves et son personnel lors de la soirée Reconnaissance - Coup de cœur.



Le lancement officiel de la 3<sup>e</sup> édition de l'Escoade FP.





# DÉCOUVRIR GRANDIR DEVENIR